



Site Paris  
32 avenue de la Sibelle  
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52  
Fax : 01 45 65 53 65

|                                                 |
|-------------------------------------------------|
| <b>Décision portant délégation de signature</b> |
|-------------------------------------------------|

**LA DIRECTRICE GENERALE  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu le code de la sécurité sociale ;
- Vu le code de l'action sociale et des familles (Casf) ;
- Vu le code du travail ;
- Vu le code des relations entre le public et l'administration ;
- Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée ;
- Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique et notamment son article 2 ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du 25 mars 2026 portant nomination de Madame Constance Bensussan, en qualité de Directrice de la Caisse nationale des Allocations familiales (JO du 26 mars 2026) ;

**DÉCIDE**

### **Article 1**

Délégation est donnée à Madame Kawthar Vicart, responsable du pôle gestion des emplois et des carrières, pour signer, les pièces suivantes (à l'exception de ceux concernant les agents de direction) :

- la correspondance courante du pôle ;
- les conventions de stage ;
- les attestations relatives à l'activité et aux candidats ;
- les promesses d'embauche ;
- les lettres de mobilité.

### **Article 2**

Les délégations objet de la présente décision sont accordées à l'exclusion expresse de toute situation présentant un conflit d'intérêt pour le délégataire.

### **Article 3**

La Secrétaire générale et le Directeur comptable et financier sont chargés chacun pour ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée sur le site internet « [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ».

Fait à Paris le 02/07/2026

La Directrice générale  
Constance Bensussan  
**SIGNÉ**